



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Royal Canadian Mounted Police (RCMP)  
Procurement & Contracting Services  
Place 123, #203, 12315 Stony Plain Road  
Edmonton, AB T5N 3Y8

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

<b>Title – Sujet</b> Services d'un psychologue de la Division F de la GRC à Edmonton, AB et « Division G à Yellowknife, NWT.		<b>Date</b> Septembre 17, 2014
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M500051893		<b>Amendment No. – N° de la modification</b> 004
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b>		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At / à :</b>	2:00 PM Mountain Daylight Time (MDT)	
<b>On / le :</b>	Septembre 30, 2014	
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> Gendarmerie royale du Canada Services de santé Division K 11140 – 109è rue Edmonton, AB T5G 2T4		
<b>Instructions</b> Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> Sylvia Hicks		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 780-670-8634	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>	

<b>Delivery Required – Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:</b>	
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La présente modification vise à :

Corriger les critères définissant pour déterminer la valeur du coût total pour être utilisé dans l'évaluation de l'offre financière qui a été identifié dans l'amendement 3.

**EFFACER :**

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

Nom de l'entrepreneur ou l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Business # ou NAS # : \_\_\_\_\_

Contactez : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Ancien fonctionnaire : Oui \_\_\_\_ Non \_\_\_\_

**Offre financière:**

L'offre financière doit être une entreprise tout-inclus prix, la TPS / TVH en sus, le cas échéant.

Le taux horaire ferme indiqué ci-bas pour la période initiale, période d'option 1 et l'option 2 Période seront additionnés et le total sera divisé par 3 pour obtenir un taux moyen. Le taux moyen sera utilisé dans l'évaluation financière.

**A. Période initiale – date d'adjudication du contrat : janvier 31, 2017**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – période initiale	Coût total
Services psychologue	2080	\$	\$

**B. Première période optionnelle – du février 1, 2017 au janvier 31, 2018**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – période optionnelle	Coût total
Services psychologue	1040	\$	\$



**C. Deuxième période optionnelle – du février 1, 2018 au janvier 31, 2019**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – Deuxième période	Coût total
Services psychologue	1040	\$	\$

Estimation du nombre d'heures disponibles pour fournir un service par semaine: \_\_\_\_\_

**Définition d'un jour:**

Une journée de travail est défini comme 7,5 heures de travail, à l'exclusion des pauses-repas. Le paiement sera effectué pour les heures effectivement travaillées, avec aucune disposition pour les heures supplémentaires, les congés annuels, jours fériés et congés de maladie.

**TPS / TVH**

Tous les prix et les montants inscrits dans le contrat sont exclusive de produits et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH), sauf indication contraire. Si la TPS est applicable, il est en sus du prix et doit être montré ici comme élément distinct et sera versée par le Canada. .



**AJOUTER :**

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

Nom de l'entrepreneur ou l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Business # ou NAS # : \_\_\_\_\_

Contactez : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Ancien fonctionnaire : Oui \_\_\_\_ Non \_\_\_\_

**Offre financière:**

L'offre financière doit être une entreprise tout-inclus prix, la TPS / TVH en sus, le cas échéant.

Le taux horaire ferme indiqué ci-bas pour la période initiale, période d'option 1 et l'option 2 Période seront additionnés et le total sera divisé par 4 pour obtenir un taux moyen. Le taux moyen sera utilisé dans l'évaluation financière.

**A. Période initiale – date d'adjudication du contrat : janvier 31, 2017**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – période initiale	Coût total
Services psychologue	2080	\$	\$

**B. Première période optionnelle – du février 1, 2017 au janvier 31, 2018**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – période optionnelle	Coût total
Services psychologue	1040	\$	\$



**C. Deuxième période optionnelle – du février 1, 2018 au janvier 31, 2019**

psychologue	Niveau estimatif d'effort (heures)	Taux horaire ferme – Deuxième période	Coût total
Services psychologue	1040	\$	\$

Estimation du nombre d'heures disponibles pour fournir un service par semaine: \_\_\_\_\_

**Définition d'un jour:**

Une journée de travail est défini comme 7,5 heures de travail, à l'exclusion des pauses-repas. Le paiement sera effectué pour les heures effectivement travaillées, avec aucune disposition pour les heures supplémentaires, les congés annuels, jours fériés et congés de maladie.

**TPS / TVH**

Tous les prix et les montants inscrits dans le contrat sont exclusive de produits et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH), sauf indication contraire. Si la TPS est applicable, il est en sus du prix et doit être montré ici comme élément distinct et sera versée par le Canada. .